

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2010)
Heft: 1

Artikel: Les brigades frontière (1938-1945)
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



On coule beaucoup de béton pour des fortifications permanentes dans les secteurs des brigades frontière.

Histoire

Les brigades frontière (1938-1945)

Col Hervé de Weck

Ancien rédacteur en chef, RMS

En Suisse, le service actif pendant la Première Guerre mondiale a laissé des souvenirs douloureux: difficultés économiques, absence de compensation pour perte de gains, engagement de troupes pour le service d'ordre. Et l'on croit surtout que l'on a vécu «la der des ders»! Jusqu'à la moitié des années 1930, la défense du pays connaît une crise, entre autres de financement. La montée du totalitarisme en Italie et en Allemagne provoque une réaction populaire propice à un renforcement de la défense.

Dans la zone frontière, des formations de landsturm forment jusqu'en 1938 un *cordon* plus ou moins crédible. Le succès de l'emprunt de défense nationale de 1936 permet d'y réaliser des ouvrages d'artillerie, de nombreux fortins d'infanterie, des obstacles et des ouvrages minés. A la frontière même, certains barrages restent pourtant assez légers si l'on en croit *Le Démocrate* du 9 septembre 1939 : à Bâle, «les soldats, qui ont élevé la barricade barrant la rue Dufour et l'Aeschenplatz, ont construit un rempart d'une épaisseur telle qu'on a pu installer dessus un petit jardin planté de salades. Cette fraîche verdure donne un certain cachet à cette construction belliqueuse (...).» Le 25 juin 1940, la Section Opérations de l'Oberkommando des Heeres écrit que «les fortifications suisses à la frontière française ont été aménagées seulement à partir du début de l'année 1940, d'abord des barrages sur quelques points et des bunkers de campagne avec embrasure de tir. Ces bunkers, dépassant du sol de 6 à 8 m constituent de bonnes cibles. (...) il faut compter avec des barrages routiers, des blocs de béton (...). Les postes de douane sont dépourvus de toute valeur défensive.» Quoi qu'il en soit, les ouvrages fortifiés, les barrages et les destructions dans la zone frontière sont échelonnés sur une grande profondeur, ce qui permettrait aux troupes frontière de verrouiller un temps les axes de pénétration.

Ces renforcements du terrain constituent l'*épine dorsale* des brigades frontière créées en 1938. Elles s'articulent en régiments, bataillons, compagnies, détachements,

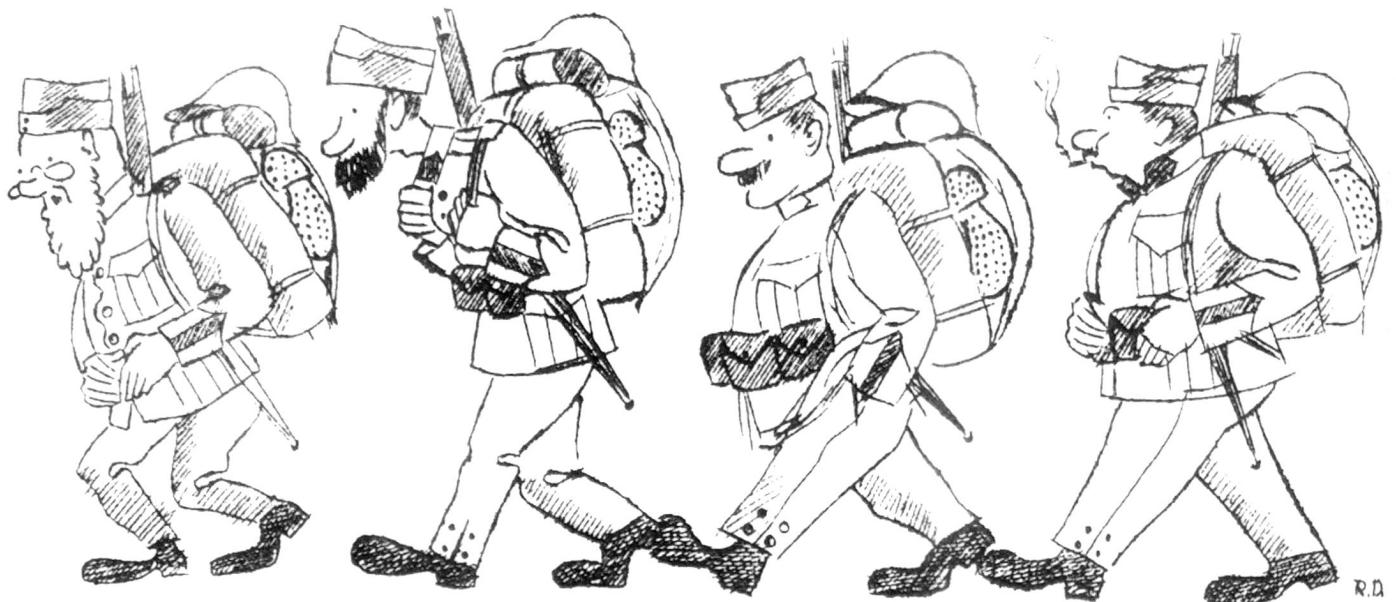
recrutés par bataillon ou par unité dans un secteur frontière donné, afin qu'ils puissent mobiliser dans les meilleurs délais. Dès 1936, 14 compagnies de volontaires pour la couverture frontière, environ 3000 hommes recrutés principalement parmi les sans-travail, sont mises sur pied, afin d'assurer en permanence la garde et la surveillance des ouvrages à la frontière et dans des secteurs *stratégiques*. En 1942, ces professionnels formeront le Corps des gardes-fortifications.

Un système original dans les brigades frontière...

L'Organisation des troupes 1936, entrée en vigueur deux ans plus tard, prévoit huit brigades frontière entre le Rheintal et Saint-Cergue, qui remplacent la «couverture frontière» dévolue jusqu'alors à un chapelet de bataillons de landsturm. Elles sont taillées sur mesure, en fonction du compartimentage de leur secteur. Les régiments, numérotés à partir du chiffre 40, coiffent 2, 3 ou 4 bataillons. Ceux-ci, pas toujours enrégimentés, mais numérotés à partir de 201, comprennent 2, 3 ou 4 compagnies de fusiliers, ainsi qu'une compagnie de



Les brigades frontière depuis 1938.



Les bataillons frontière de fusiliers comprennent des hommes des classes d'âge de l'élite, de la landwehr et du landsturm (caricature parue dans *Le Sac à pain*, printemps 1940)

mitrailleurs. Directement subordonnées au commandant de bataillon, des sections de canons antichars et de lance-mines.

De 1938 à 1951, l'infanterie frontière comprend des militaires de 20 à 48 ans, donc de toutes les classes d'âge de l'armée (élite, landwehr, landsturm). Les militaires de l'élite (20-32 ans) des brigades frontière ont une incorporation « primaire » dans une formation d'infanterie frontière et une incorporation « secondaire » dans un bataillon « de base » d'élite, doté de son propre matériel. Le passage d'une structure à l'autre est facile. Ce système donne au commandement de l'armée la possibilité de prélever dans les bataillons frontière les hommes appartenant à l'élite, donc d'adapter à la menace le dispositif frontière. Ainsi, on peut lever au complet les troupes frontière, licencier les classes anciennes et constituer un dispositif allégé avec la seule élite dûment structurée, déplacer si nécessaire les formations d'élite dans des secteurs chauds.

Le cas du régiment frontière 43

Pendant le service actif, le régiment frontière 43 de la brigade frontière 2 tient un secteur dans les Franches-Montagnes avec les bataillons frontière de fusiliers 221, 222, 223. Les militaires d'élite du régiment frontière 43 se retrouvent au bataillon de base 22 selon le schéma suivant:

Formations frontière Unité de base en élite

- EM, sct armes lourdes 221, 222, 223
- EM, cp EM 22
- I-III/221 (+ V/221) I/22
- I-III/222 II/22
- III/223 III/22
- IV/221, 222, 223 IV/22

En 1938, le bataillon de fusiliers 22 fait un cours de répétition de deux semaines, puis licencie ses hommes, qui mobilisent alors pour une semaine dans le cadre du régiment frontière 43. Comme ils ont été initiés aux nouveautés dans les domaines des armes et de l'organisation des troupes, ils instruisent leurs camarades de landwehr et de landsturm. À la mobilisation partielle du 29 août 1939, le régiment frontière 43 entre en service avec tous ses effectifs. Au cours de l'hiver 1939-1940, les bataillons frontière sont licenciés et remplacés par le bataillon de fusiliers de base 22. En juin 1940, sur ordre du général, les bataillons de fusiliers 221, 222, 223 restent en service dans les Franches-Montagnes, mais le bataillon 22 est engagé aux environs de Bâle avec la division provisoire « GEMPEN », une invasion allemande paraissant imminente.

Les huit brigades frontière, subordonnées à une division, ne sont pas identiques. Elles comprennent deux ou trois régiments d'infanterie coiffant un nombre variable de bataillons, un détachement, voire une formation plus importante d'artillerie, ainsi que des unités directement subordonnées (compagnie motorisée de canons d'infanterie, compagnie motorisée de mitrailleurs, compagnie de cyclistes). Parfois, un bataillon indépendant figure à leur ordre de bataille pour assurer le combat mobile.

Sur le front Sud, la brigade de montagne 9, subordonnée à la division « GOTTHARD », a entre autres une mission de brigade frontière; les brigades de montagne 10, 11, 12, indépendantes, comprennent des formations frontière. La brigade de montagne 10 comprend des troupes frontière, capables de vivre et de combattre en haute montagne, qui couvrent deux fronts en équerre, des troupes de fortresse qui barrent les défilés, spécialement celui de Saint-Maurice, des troupes mobiles prévues pour combattre un adversaire partout dans le secteur essentiellement montagneux de la brigade, voire ailleurs sur le territoire national.

La «drôle de guerre» et le Réduit national

Durant le service actif, les troupes de couverture frontière sont mobilisées, selon l'évolution de la situation et elles vivent ces relèves dans les conditions propres à leur environnement. La mobilisation partielle des troupes frontière, le 29 août 1939, doit couvrir la mobilisation de l'armée de campagne et lui permettre de prendre un premier dispositif opératif. Dès lors, elles participent à la stratégie de dissuasion, prêtes à mener un combat retardateur : elles sont des formations opératives de barrage. Au début, une image réaliste de l'ennemi fait encore défaut. On reste trop axé sur les expériences de la Première Guerre mondiale. Lors d'une démonstration à la brigade frontière 7, un chef de section note dans son journal : « Die heute stattgefundene Vorführung mit Panzerwagen war sehr lehrreich. Vor allem brauchen wir in unserem Gelände vor den Panzerwagen nicht die übliche Angst zu haben. Unsere Wälder, unsere Tobel, unsere Flüsse, alles sind natürliche Hindernisse und die Infanteriekanone wird die Lücken schon ausfüllen können (...). »

D'emblée, le service des troupes frontière s'avère ennuyeux et monotone; la garde, des travaux de renforcement du terrain, une instruction pas toujours adaptée, le sentiment que le travail attend à la maison contribuent à miner le moral. Ces activités rythment la vie des hommes qui font toujours service au même endroit : ils veillent et ils creusent, ils font les terrassiers et préparent des positions, ils transportent du sable, du gravier, du ciment. Les officiers insistent peu sur l'instruction, d'autant plus que les stocks de munitions sont au plus bas et que les fabrications restent inférieures aux besoins. L'Etat-major

de l'armée se trouve forcé d'engager les troupes frontière dans des missions qui n'avaient pas été prévue. Même lorsque la situation permet de diminuer les effectifs sous les armes, les troupes frontières effectuent des relèves, surtout les soldats appartenant à l'élite.

Les relèves de la compagnie frontière de fusiliers II/233¹

| | |
|-----------------------|-----------|
| 1) 29.08. - 09.12.39 | 103 jours |
| 2) 06.03. - 06.07.40 | 123 jours |
| 3) 13.03. - 09.07.41 | 119 jours |
| 4) 27.06. - 02.08.41 | 38 jours |
| 5) 10.04. - 13.05.42 | 34 jours |
| 6) 16.06. - 17.07.43 | 31 jours |
| 7) 15.10. - 16.11.43 | 33 jours |
| 8) 03.04. - 04.05.44 | 33 jours |
| 9) 15.06. - 20.07.44 | 36 jours |
| 10) 14.08. - 23.10.44 | 71 jours |
| 11) 06.11. - 05.12.44 | 30 jours |
| 12) 23.02. - 24.03.45 | 31 jours |

Total : 682 jours, dont 170 en 1944

Pour les hommes en âge d'élite, il faut ajouter les jours de relève dans le bataillon de base!

La brigade frontière 3 devient la division provisoire «GEMPEN»...

La division provisoire « GEMPEN », à la tête de laquelle se trouve le colonel EMG Claude DuPasquier,² n'existe que du 11 juin au 3 juillet 1940. Comprenant une partie des troupes de la brigade frontière 3, elle doit, en cas d'offensive allemande contre la Suisse, constituer une soudure solide, au sud de Bâle, avec le dispositif du général Gamelin en Alsace, tenir le massif boisé du Gempen, créant les conditions de la montée en ligne des forces d'intervention françaises qui auraient été appelées par le Conseil fédéral, couvrir les mouvements de deux divisions françaises. Les Français prévoient vingt-sept batteries d'artillerie dans la vallée de l'Ergolz et sur le plateau de Gempen où des abris pour les pièces ont été bétonnés par les Suisses. Le général Guisan avait en effet chargé des officiers de son état-major particulier de préparer, avec des représentants du haut commandement français, un plan d'opération et un projet d'alliance entre la France et la Suisse.³

Depuis la fin octobre 1939, le colonel DuPasquier connaît l'intention du Commandant en chef d'engager une division provisoire dans le secteur de Gempen; il reçoit des informations plus précises en février 1940, puis diverses versions d'un ordre d'opération. La division devrait être subordonnée directement au Général; le 20 mai, celui-ci étend le secteur de la brigade frontière 3 jusqu'à Pratteln,

1 L'unité comprend des hommes de trois régions :

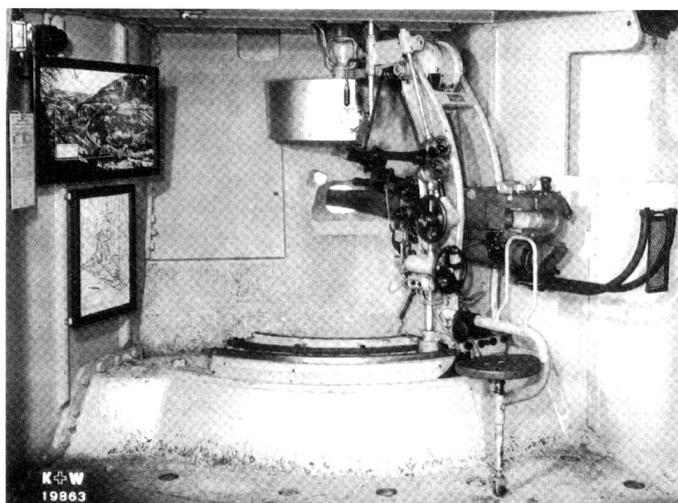
- Charmoille, Miécourt, Pleujouse, Asuel, Cornol
- Courtételle, Courfaivre
- Malleray-Bévilard.

2 Commandant de la brigade frontière 3.

3 Voir Hans Senn, *Bâle et le plateau de Gempen au début de la Seconde Guerre mondiale*, Porrentruy, Saint-Imier, sociétés d'officiers du Jura et du Jura bernois, 1997.



Un document iconographique mythique, la sentinelle des Sommètres près du Noirmont dans le secteur de la brigade frontière 2.



Un canon de 4,7 cm dans un fortin d'infanterie.

lui subordonnant le commandement de la ville de Bâle et le régiment de gauche de la brigade frontière 4. Dans la foulée, le secteur initial de la brigade frontière 3, qui s'étend de Kleinlützel à Saint-Ursanne, passe à la 2^e division. Deux semaines plus tard, DuPasquier reçoit encore en renfort le régiment d'infanterie 13 et le groupe d'artillerie 6 équipé de pièces de 7,5 cm et le régiment d'obusiers 22 (pièces de 12 cm)... Le 3 juillet, la division provisoire «GEMPEN», forte de 17'000 hommes, est dissoute.

L'encerclement de la Suisse par les forces de l'Axe après la campagne de France, la nature des opérations menées par la Wehrmacht provoquent en été 1940 la décision de créer un Réduit national, les troupes frontière conservant leur dispositif et leur mission. Elles doivent résister sur place, alors que le gros de l'armée de campagne se replie dans les Préalpes et les Alpes. Sur le moment, il n'y a pratiquement pas de critiques, on semble comprendre que l'occupation éventuelle par l'ennemi du secteur frontière et d'une partie du Plateau est le prix à payer pour assurer la sécurité et la pérennité du pays. Les troupes frontière, renforcées dans certains cas, assurent la défense de leur dispositif en renforçant leur dispositif échelonné dans la profondeur des principaux axes de pénétration.

Les armes antichars de la brigade frontière 3

En 1940

- 12 can inf 4,7 cm 35 aux bataillons frontière de fusiliers
- 12 can inf 4,7 cm 35 à la compagnie motorisée de canons d'infanterie 23
- 4 can inf 4,7 cm 35 au matériel de corps des bataillons de fusiliers 21 et 24

En 1945

- 16 can inf 4,7 cm 35 aux bataillons frontière de fusiliers et aux bataillons territoriaux
- 4 can inf 4,7 cm 35 au matériel de corps des bat fus 21, 6 à celui du bataillon de fusiliers 24

- 12 can inf 4,7 cm 41 à la compagnie motorisée antichars 23
- 60 arquebuses antichars 2,4 cm
- 3 arquebuses antichars 2,4 cm à la compagnie cycliste 23

En 1945, les compagnies frontière de fusiliers et la compagnie de cycliste 23 disposent de grenades antichars à fusil type 44 (Pz WG 44). Des canons de 4,7 cm équipent les fortins d'infanterie.

Après les débarquements alliés, l'importance de la défense dans la zone frontière

Le débarquement allié en Afrique du nord, à la fin de l'année 1942, modifie profondément la situation stratégique. Vu les besoins en transports des troupes de l'Axe, les passages suisses à travers les Alpes prennent une importance grandissante. Le 10 juillet 1943, le débarquement allié en Sicile fait naître une menace sur le front Sud de l'armée suisse, aussi bien de la part des Alliés que des Allemands. Pour faire face à cette éventualité, une mobilisation partielle des troupes frontière du Front Sud est ordonnée le 12 septembre 1943. Le débarquement de Normandie en juin 1944, suivi de celui de Provence à la mi-août, provoque la mobilisation partielle des troupes frontière du front Ouest. Les mesures de défense de la frontière entre Genève et Bâle sont adaptées à la situation, impliquant au maximum, derrière les brigades frontière, cinq divisions et trois brigades légères. Les Alliés poussant le long des crêtes du Jura en direction du Rhin, des divisions *ad hoc* relèvent les brigades frontière ou sont engagées devant elles, en particulier dans le saillant de Porrentruy. À la brigade frontière 3, on ne comprend pas pourquoi il faut rester en service, alors que deux brigades légères se trouvent en Ajoie, et le moral descend. En revanche à la brigade frontière 6, on ne saisit pas pourquoi il faut rester à la maison, alors que les combats se rapprochent!

H.W.

Le plateau de Gempen au sud de Bâle (photo Jean-François Nussbaumer).

